Élections syndicales à la SNCF

162 000 cheminots étaient appelés à voter jeudi 24 mars pour élire leurs représentants dans les différentes instances de leur entreprise. C'est un scrutin qui, tous les deux ans, permet de faire le point sur le paysage syndical et son évolution. Depuis 2009, la SNCF applique les nouvelles règles de représentativité qui prévoient qu'une organisation n'obtenant pas 10% des voix perd son statut de syndicat représentatif au niveau national (notamment pour signer des accords d'entreprises)

Dès 2009, les fédérations de cheminots FO, CFTC et CGC avaient perdu leur représentativité nationale et leur place au CCE (comité central d'entreprise), tandis que la FGAAC (conducteurs) avait fusionné avec la CFDT pour conserver la sienne. La CGT conservait sa première place malgré un recul (-0,8%) et l'UNSA était devenue le 2ème syndicat de cheminots devant Sud-Rail.

Les résultats de ces élections 2011

Comme en 2009, la participation a été très forte : 73,86%. Pour la 3ème fois consécutive, la CGT voit ses résultats s'éroder puisqu'avec 37,37% elle subit une perte de 1,93%. Elle reste cependant la 1ère centrale. Mais sur 5 ans, elle enregistre une déperdition de 5,7%.

L"UNSA avec 21,46% (+ 3,41%) et la CFDT avec 13,76% (+2,17%) sont les grandes gagnantes de ces élections tandis que la CFTC, la CGE, et FO n"ont pas atteint les 10% obligatoires pour être reconnues comme représentatives. Quant à SUD, il plafonne à 17,38% avec une perte de 0,29%. L"UNSA et la CFDT avec 35,22% sont désormais en capacité de signer des accords d'entreprise.

Quelles leçons tirées de ce résultat de la CGT ?

Le paradoxe est que ce sont les centrales les plus droitières, les plus réformistes, qui se renforcent au détriment de la CGT alors qu'elle jouait dans sa cour, la SNCF étant l'un de ses bastions. Ce nouveau signal d'alarme sera-t-il suffisant pour lui faire changer de stratégie ? Apparemment non, puisque Thierry Nier, secrétaire fédéral de la CGT, dans une interview accordée à l'AFP estime que la CGT Cheminots est « **confortée dans sa place de première organisation syndicale à la SNCF et garde une position incontournable ». Le « léger tassement est loin d'être dramatique ».** Une telle déclaration laisse le champ libre aux réformistes et aux collaborateurs entérinant le syndicalisme de négociations et d'experts, en refusant de s'inscrire dans la nécessité d'une CGT indépendante de défense et de combat des cheminots contre l'exploitation

et pour leur émancipation sociale.

Les pertes de confiance consécutives qu'enregistre la CGT au fil des consultations provient sans nul doute du fait que depuis l'automne 2007 (grève reconductible contre la casse de leurs régimes de retraite et du service public des transports), leurs luttes ont été dévoyées à partir d'une orientation générale qui est celle du « ***syndicalisme d'accompagnement »*** consistant à négocier la régression sociale au lieu de la combattre. Abandonnant la lutte de classe au profit du **« *syndicalisme rassemblé* »** permettant la collaboration entre « ***partenaires sociaux »***

Après le pourrissement organisé pour torpiller la mobilisation contre la contre-réforme sur les retraites de Sarkozy, voici que la CGT signe le protocole Tron qui ouvre la voie à la casse le statut de la Fonction Publique. De telles dérives illustrent une fois de plus que la direction de la CGT fait acte d'allégeance envers le gouvernement. En se couchant elle refuse de :

- Populariser l'arme de la grève générale comme moyen de lutte pour la défense des intérêts matériels et moraux immédiats des travailleurs, mais aussi pour ouvrir des perspectives anti-capitalistes
- Favoriser la convergence inter-professionnelle des luttes, contre la dispersion des luttes.

C'est pourquoi les communistes révolutionnaires doivent œuvrer à redonner confiance aux travailleurs en renforçant la coordination des pôles d'opposition et de résistance afin de constituer un regroupement pour le syndicalisme de classe et de masse contre toutes les collaborations de classe, d'accompagnement des politiques capitalistes nationales, européennes et internationales.

Jean Veymont, le 2 avril 2011